



CIRCULAIRE N° 01.....MPMB/DGI DU 14 MAI 2014..

Objet : Mise en service de la consultation en ligne
du Livre Foncier Electronique (LIFE).



Mesdames, Messieurs

Il est porté à la connaissance de tous les professionnels intervenant dans les opérations et formalités liées au transfert de propriété en matière immobilière, l'ouverture du Livre Foncier Electronique, en abrégé LIFE à la consultation directe en ligne des Titre Fonciers du district d'Abidjan et banlieue depuis le 03 février 2014.

Cette consultation de la plateforme qui est présentement offerte aux Notaires en activité à Abidjan et à l'intérieur dont la liste est jointe en annexe sera progressivement étendue à tous les autres intervenants de la chaîne du transfert de propriété immobilière. Elle permet aux Notaires de disposer en temps réel des informations relatives à la situation juridique et fiscale des biens immobiliers faisant l'objet de transactions. Ce qui améliore considérablement les délais de traitement de ces transactions.

Le Directeur Général des Impôts est chargé de l'attribution des droits d'accès à la plateforme du LIFE et de veiller à sa bonne utilisation par les Notaires.

Vous invitant à assurer une large diffusion de la présente circulaire aux administrations et services concernés, aux organisations professionnelles, et au secteur privé, je vous prie d'agréer, **Mesdames, Messieurs**, ma considération distinguée.

Fait à Abidjan, le 14 MAI 2014

Le Ministre auprès du Premier Ministre,
chargé du Budget



Abdourahmane CISSE

Ampliations :

- MPMB/Cab
- DGI
- Tous les notaires.